

RÈGLEMENT DU JEU

« C'est la rentrée ! »

(Organisé du 12/09/2017 au 19/09/2017)

ARTICLE 1 : Société organisatrice

La société Vulco Développement, dont le siège social est domicilié 95 avenue de la Châtaigneraie - BP 310 - 92506 Rueil-Malmaison Cedex (RCS Nanterre 342 294 501) dénommée ci-après la société organisatrice, organise **du mardi 12 septembre 2017 à 18h au mardi 19 septembre 2017 à 23h59**, un grand jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « C'est la rentrée ! »

ARTICLE 2 : Participation et questions

Pour participer, il faut se rendre sur la page [Facebook](#) de **Vulco France** et utiliser l'application de jeu-concours prévue à cet effet. Cette application redirige vers un formulaire de participation, puis vers les 3 questions du quiz.

Les questions sont les suivantes :

- 1 Sur quelle prestation Vulco vous offre jusqu'à 50 € en bon d'achat du 4 au 23 septembre 2017 ?**
 - L'entretien auto
 - L'achat et la pose de pneus Pirelli
 - L'achat et la pose de pneus Fulda

- 2 De combien de véhicules est composée la flotte "Monroe B-Connected" ?**
 - 10
 - 15
 - 20

- 3 Quel est le nom du système de soupapes à piston des amortisseurs Monroe® Reflex™ ?**
 - Technologie « Twin Disc »
 - Technologie bitube hydraulique
 - Technologie « Monroe R-TECH®2 Rebound Valving Technology™ »

Tout autre mode de participation tel que le dépôt des réponses dans la boîte aux lettres des points de vente à l'enseigne Vulco ou l'acheminement par voie postale au siège de la société organisatrice est irrecevable et entraînera l'annulation de la participation au jeu.

ARTICLE 3 : Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine et DOM-TOM, à l'exception des membres du personnel des magasins VULCO, de la société organisatrice, de la société Market-Inn et de leur famille.

ARTICLE 4 : Lots et valeur

Le jeu est doté d'un Iphone 7 Noir 32Go 4,7 pouces (valeur unitaire 769€ TTC).

ARTICLE 5 : Remplacement des lots

Le bénéficiaire d'un lot ne pourra demander ni son remplacement, ni sa contre-valeur en espèces, ni son échange pour quelque raison que ce soit, même en cas de force majeure.

ARTICLE 6 : Annulation du jeu

La société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le jeu devait être reporté, interrompu ou annulé.

ARTICLE 7 : Tirage au sort

Le **mercredi 20 septembre 2017**, 1 tirage au sort sera effectué pour déterminer le gagnant de ce jeu-concours. Participeront à ce tirage l'ensemble des participants ayant répondu correctement aux 3 questions.

Le tirage au sort sera effectué le **mercredi 20 septembre 2017 à 10h00** par la société Market-Inn, 8 route des Bois 38500 Voiron.

Le nom du gagnant sera publié sur la page Facebook de Vulco France à partir du **mercredi 20 septembre 2017 à 14h00**.

Le lot sera ensuite envoyé par voie postale à l'adresse renseignée par le gagnant.

ARTICLE 8 : Utilisation des noms des gagnants

La société organisatrice se réserve le droit d'une éventuelle utilisation du nom du gagnant dans la presse écrite ou sur tout autre support à des fins publicitaires.

ARTICLE 9 : Vie privée

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives collectées le concernant auprès de la société Vulco Développement.

ARTICLE 10 : Règlement

La participation au présent jeu entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Il pourra être consulté pendant toute la durée du jeu sur l'application du jeu-concours, depuis le lien nommé « Règlement ».

Une copie du règlement sera adressée gratuitement (timbre d'expédition de la demande de règlement remboursé sur la base des tarifs La Poste en vigueur pour un affranchissement de moins de 20 g) à toute personne qui en fera la demande auprès de la société organisatrice.

Tout différend qui pourrait surgir de son application ou de son interprétation sera tranché souverainement par la société organisatrice.

ARTICLE 11 : Facebook

Ce concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies aux sociétés Market-Inn et Vulco Développement, non pas à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour l'envoi des lots. Les données ne sont pas fournies à ReflexeMedia, société fournisseur de l'application de jeu-concours.

<https://rmg.li/L4272MS8197>